

L'ECHO DU LIGNON



BULLETIN MUNICIPAL

SEPTEMBRE 2010 N°5



Voyage de l'ACP au Tyrol



Le baptême de l'air pour les futurs 6èmes



Les vainqueurs du challenge « Pierre Joly »



L'École de Musique de Pincins en concert



L'Amicale Classe 64 lors de son pique-nique



L'École de Musique en démonstration à l'École

SOMMAIRE

La vie poncinoise en images	page 1
Sommaire	page 2
Mot du Maire	page 3
Petite histoire de Poncins	pages 4 à 5
<u>Comptes-rendus des réunions du Conseil</u>	
• Réunion du mardi 26 janvier 2010	pages 6 à 8
• Réunion du mardi 2 mars 2010	pages 8 à 10
• Réunion du lundi 29 mars 2010	pages 11 à 13
• Réunion du lundi 10 mai 2010	pages 14 à 15
• Réunion du jeudi 1 ^{er} juillet 2010	pages 15 à 17
La vie poncinoise en images	pages 18 à 21
• Réunion du jeudi 2 septembre 2010	pages 22 à 23
Budgets 2010	pages 24 à 329
Gymnastique Volontaire Poncinoise (GVP)	page 30
École de musique de Poncins	page 31
Nouvelles locales	pages 32 à 33
Savez-vous que ?	pages 34 à 35
Informations municipales	pages 35 à 36
Mémento pratique	page 37
La vie poncinoise en images	page 38
Plan de Poncins	page 39

Page de couverture : le Club Pêche Nature de l'Astrée présidé par Alain de Bompuis

Bulletin édité par la Mairie de Poncins
Directeur de la Publication : Julien Duché

LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Suite à la coupure de l'été, je vous retrouve avec grand plaisir.

Je vais revenir brièvement sur l'incendie qui a détruit en partie notre salle communale, son appentis et tout le matériel qui y était entreposé.

Le préjudice causé à la commune ainsi qu'aux associations concernées est important. La salle communale est à reconstruire car l'état de la façade (presqu'intact) cache les dégâts importants à la toiture, aux murs et à tout l'intérieur de la salle (mobilier, équipement divers). Sous l'appentis était entreposé du matériel appartenant pour l'essentiel aux comités des fêtes, de la foire et à la commune. Il s'agissait de 2 chapiteaux, tables, bancs, plate-forme, parquet, four, autoclave, lame de déneigement, refroidisseur, etc.

En ce qui concerne les associations, leur matériel a été acquis au fil des années (plusieurs décennies) grâce au travail d'un grand nombre de bénévoles qui n'ont pas compté leurs heures pour réaliser tous ces équipements.

Depuis sa rénovation il y a 25 ans, la salle communale avait accueilli toutes les activités des associations : soirées familiales, concours de belote de scrabble, repas des anciens, activités régulières : gym volontaire, danse de Tarentelle, chorale Mélodie sans compter les soirées privées et les nombreuses réunions. Cette salle était un lieu de vie incontournable pour notre village.

Quel avenir pour cette salle ? Le conseil municipal conscient de la nécessité d'avoir une salle, va, avec l'aide d'un architecte, étudier un nouveau projet sur le site actuel. Le moment venu, il sera présenté aux associations.

Je veux pour clore mon propos sur cette salle, dire combien la population a été choquée des circonstances dans lesquelles cet incendie s'est déclaré et nous avons été nombreux à avoir été meurtris par ce sinistre.

En ce qui concerne les travaux ou projets, l'extension de l'École a été terminée pour la rentrée scolaire, les courts de tennis sont en cours de rénovation et le projet de la station d'épuration est en consultation à la Police de l'eau.

Cordialement.

Le Maire
Julien Duché

Petite histoire de Poncins

Il y a peu, la Mairie a reçu un courrier de Monsieur Michel de La Torre qui a fait, dans les années 80, un inventaire total du territoire national. Il a bénéficié de l'aide des 36 650 Maires de France, d'associations culturelles et d'érudits locaux.

Un ouvrage : « La Loire » a été publié. Il rassemble toutes les informations récoltées sur les communes du département. Aujourd'hui, il confie ses archives, très volumineuses, aux différentes communes.

Le dossier remis par Monsieur de La Torre à la Mairie de Poncins a été réalisé à partir d'extraits de documents du C.N.R.S., d'encyclopédies, d'Atlas, d'archives du diocèse de Lyon et de divers guides.

Ils précisent la position géographique de notre commune, sa superficie (2 063 hectares), son altitude (330 mètres), sa position au confluent du Lignon et du Vizézy, la date de la foire aux cerises : le 6 juin ainsi que celle de la fête patronale : le 2^{ème} dimanche d'août.

Ainsi que la présence en bord de rivière -le Lignon- du Camping du Forez, de 50 places.

Ces informations nous les connaissions plus ou moins précisément. Mais ce qui l'est moins se sont les données historiques.

Nous apprenons ainsi que :

La première mention écrite de « Poncins » ou plutôt « Poncinis » date de 984 (elle est inscrite dans un document concernant l'église). Le nom de Poncins apparait, au fil du temps et des ouvrages, sous d'autres formes : Ponssins en 1435, Ponsins en 1507, Ponsons en 1510, Poncinz en 1543 ou Pontcins en 1557.

Par le traité de 1173, la suzeraineté sur le château est préservée aux archevêques de Lyon. En 1280, le château et la seigneurie de Poncins appartenaient à une puissante famille de Lavieu qui le céda en 1322 au Comte de Forez.

A la fin de l'Ancien Régime (avant la révolution), Poncins est dit « village, paroisse et seigneurie du Forez avec un château fort, sur les bords du Lignon, archiprêtré de Feurs et élection de Montbrison ».

On parle aussi d'un pan de mur, vestige d'un château fort mentionné au Moyen-âge.

Ces documents donnent des informations sur les monuments Poncinois et sur certains hameaux :

Le château des Périchons : Il a été construit aux XVI^e et XVII^e siècles par les De la Chaise d'Aix. En 1739, Jacques Grenier des Périchons en est le possesseur. On y voit une cheminée renaissance.

L'église : Elle est dédiée à Saint Laurent dès 984. En 1225, la Cure de Poncins était à la Collation de Chapitre de Lyon. En 1614, elle fait partie du chapitre Saint Jean de Lyon. Son chœur date du XIII^e siècle, son abside du XV^e siècle et sa nef plus moderne du XIX^e siècle. On y voit plusieurs statues en bois des XVIII^e et XIX^e siècles de Saint Claude, Saint Martin et Saint Laurent.

Les croix : Au Champ de Foire, la « Croix Noire » monolithe de granit, datant du milieu du XIV^e siècle (après la grande peste de 1348). Une croix encadrée dans le mur de l'église avec une vierge en prière. Une croix du XVII^e siècle près du château des Périchons. En 1889 a été signalée une grande croix du XVI^e siècle aujourd'hui disparue.

Goincet : Qui connu différentes dénominations au fil des siècles : Gonel en 1387, Goissel ou Gorssel en 1396, Goncel en 1507, Mensura Goncelli en 1509, Goicel en 1542, Goyncel en 1543 puis Goincet.

A la Gravière Marnat, le groupe archéologique de Balbigny a découvert plus de 1200 objets en bronze et en fer (amulettes, anneaux, boucles de ceintures, fibules), des silex, des monnaies gauloises, amphores, un fragment de colonne militaire qui serait conservé au château de Saint-Cyr-les-Vignes, des céramiques peintes, briques, pointes de flèches et un petit lion de bronze de l'époque chalcolithique (entre le néolithique et l'âge de bronze : IV^e et III^e millénaire avant notre ère).

Précivet : Autrement nommé : Pressivet en 1252, Preysseveto en 1313, Presevet en 1321, Preyssevet en 1321, Preycivetum en 1366, Preycivet en 1366, Preycievet en 1410, Precivet en 1527, Precyvet en 1528, Precivet en 1555, Prescivet au XVIII^e siècle et Précivet en 1926.

Aux environs de Précivet, plus précisément au confluent du petit ruisseau de Félines venant de Pralong et du Vizézy, ont été trouvés un grand nombre de silex taillés et des débris de poteries faites à la main. Cette zone est l'une des plus importantes du Forez pour le nombre de silex taillés, racloirs, pointes de flèches qui y ont été trouvés.

Vizézy : Nommé Viseysi en 1509.

La Sciaulée : ou Sciolet. Douze haches gauloises en bronze y ont été trouvées.

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

COMMUNE DE

PONCINS

Tél : 04 77 27 80 09

Fax : 04 77 27 86 94

Email : mairie.poncins@wanadoo.fr

PONCINS, LE 28 JANVIER 2010

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL

du 26 janvier 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire
Monsieur Jean-Marc DELEURENCE était absent et avait donné pouvoir à Monsieur Adrien
SIMON, Madame Sandrine NICOLAS était absente excusée.

Monsieur Didier GIRAUDET était absent.

1° Approbation, à l'unanimité, du procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2009

2° Orientations budgétaires 2010

- Révision simplifiée du PLU
- Jardin du souvenir
- Extension de l'école
- Local pour les Agents
- Achat d'un camion
- Travaux ponts
- Mobilier bibliothèque
- Rénovation des courts de tennis
- Eclairage Lignon, pétanque, école
- Plafond salle communale
- Hotte pour la cantine
- Voirie
- Station épuration

3° Placement de fonds

100 000 € pourraient être débloqués pour l'élaboration du budget et permettraient le financement de travaux pour lesquels il ne sera pas fait d'emprunt.

4° Augmentation des taux

Vu la conjoncture économique, le conseil propose de ne pas augmenter les taux pour l'année 2010.

5° Devis de réfection des courts de tennis au Lignon

Monsieur le Maire présente le devis établi par la Société Jean BECKER, spécialiste pour ce type de travaux. Le coût s'élève à 42 731,92 € H.T. Une subvention sera demandée au Conseil Général. Le conseil approuve, à l'unanimité, le devis présenté.

6° Taxes et produits irrécouvrables

La commune doit assurer au lieu et place d'une de ses administrées les redevances impayées auprès du Trésor Public. Après discussion, le conseil accepte de prendre en charge les non valeurs suivantes :

- Redevance assainissement 2007 = 116,50 €
- Redevance assainissement 2008 = 120,60 € soit au total 237,10 €

7° Participation au Syndicat du Vizézy

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Syndicat du Vizézy sollicitant les communes concernées par le périmètre du Syndicat pour l'attribution d'une participation. Pour la commune de PONCINS, cette participation s'élève à 16 €. Le conseil accepte de verser cette contribution.

8° Syndicat Intercommunal du Forez (débranchement) - subvention exceptionnelle

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du président du Syndicat Intercommunal du Forez sollicitant toutes les communes adhérentes pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle afin de financer la réception prévue pour le départ à la retraite de Monsieur Daniel THEVENET. Le conseil accepte, à l'unanimité, de verser une participation de 30 €.

9° Rapport d'activité de la Communauté de Communes - année 2008

Le conseil prend connaissance du rapport d'activité de la CCFF.

10° Tribunal Administratif de Lyon - Chemin de la Barge

Le conseil prend connaissance d'un courrier du Tribunal Administratif de Lyon relatif à la clôture d'instruction concernant la réouverture du chemin de la Barge. Suite à un entretien téléphonique avec la famille GUERIN la procédure de bornage va être effectuée.

11° Amicale Boules - Travaux aux jeux

L'Amicale Boules souhaite faire quelques travaux d'embellissement. Une délégation du conseil s'est rendue sur les lieux. Il est proposé d'acheter les matériaux et les membres de l'Amicale Boules effectueront les travaux. Le conseil accepte cette proposition.

Un courrier sera fait à Monsieur Pierre SALOT, Président de l'amicale boule, concernant les acacias.

12° Courriers

- Monsieur Jean CHAVAND concernant un chemin communal obstrué aux Périchons,
- Monsieur Le Sous-préfet, nous informant que Mademoiselle Claudette DURON a été promue Chevalier dans l'Ordre National du Mérite,
- Monsieur Henri NIGAY, Conseiller Général, relatif à l'enveloppe cantonale d'aide solidarité pour l'année 2009 ainsi que le récapitulatif des subventions attribuées depuis 2004,
- Monsieur Gérard TARDY, Maire de LORETTE, et des Maires Ruraux de France relatifs à la réforme des collectivités territoriales.

13° Vœux et remerciements pour les chocolats et le déneigement

14° Divers

- Remplacement de Mme Bernadette DEBROSSE qui sera absente en mars 2010.
- Remplacement de Mme Martine ZINNI qui termine son contrat le 27 février 2010.
- Remise des prix « Fleurir le Loire » samedi 6 février au Chambon Feugerolles.
- Bureau de vote pour les élections régionales des 14 et 21 mars.
- Prochaine réunion du conseil Mardi 2 mars ou Jeudi 4 mars.

- Pour extrait certifié conforme
A PONCINS, le 28 janvier 2010

Le Maire

J. DUCHÉ

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
COMMUNE DE
PONCINS
42110

PONCINS, LE 4 MARS 2010

Tél : 04 77 27 80 09

Fax : 04 77 27 86 94

Email : mairie.poncins@wanadoo.fr

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 mars 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire.
Madame Nathalie DUBOEUF était absente excusée.

En début de séance, Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de démission de Monsieur Didier GIRAUDET. Le Conseil Municipal remercie Monsieur Didier GIRAUDET pour son implication au sein de la commune.

Le Conseil Municipal :

1° APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 26 janvier 2010,

2° ETUDIE et APPROUVE, à l'unanimité, le compte administratif 2009 de la commune, à savoir :

Recettes de fonctionnement	617 521,50 €	
Dépenses de fonctionnement	352 083,88 €	
Excédent de l'exercice	265 437,62€	
Report exercice antérieur	186 514 ,26 €	
Résultat de clôture		451 951,88

Recettes d'investissement	531 071,37 €	
Dépenses d'investissement	285 336,57 €	
Excédent	245 734,80 €	
Excédent antérieur	58 669,54 €	
Résultat de clôture		304 404,34 €

3° ETUDIE et APPROUVE, à l'unanimité, le **compte administratif assainissement 2009**, à savoir :

Recettes d'exploitation	33 798,26 €	
Dépenses d'exploitation	18 838,47 €	
Excédent de l'exercice	14 959,79€	
Report exercice antérieur	3 971,12 €	
Résultat de clôture		18 930,91 €
Recettes d'investissement	43 507,94 €	
Dépenses d'investissement	10 379,15 €	
Excédent	33 128,79 €	
Déficit antérieur reporté	-4 767,55 €	
Résultat de clôture		28 361,24 €

4° ETUDIE et APPROUVE, à l'unanimité, le compte administratif 2009 du lotissement communal.

5° APPROUVE, à l'unanimité, le dossier de consultation des entreprises (DCE) pour les travaux d'extension de l'école,

6° APPROUVE, à l'unanimité, le choix du bureau d'étude pour la station d'épuration. Il s'agit de la Société SAFEGE - 48 ter, boulevard Jules Janin à SAINT ETIENNE, pour un montant H.T. de 18 890 €,

7° EST INFORMÉ de la réunion avec les différents services (Direction Départementale des Territoires, Conseil Général, Chambre d'Agriculture, DREAL, Communauté de Communes) concernant la révision simplifiée du PLU pour l'aménagement d'une zone artisanale à Goincet. Suite à différents avis défavorables, le conseil municipal décide de rencontrer Monsieur le Sous-Préfet.

8°DESIGNE, à l'unanimité, les représentants de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), à savoir :

Titulaires	Mr Julien DUCHÉ et Mr Adrien SIMON
Suppléants	Mr Bernard FOYATIER et Monsieur René REYNAUD.

9° RENOUVELLE le bail de Monsieur Robert CHARRASSIN pour une durée de 9 ans commençant le 25 mars 2010, pour les parcelles situées au « Champ de Foire » et à la « Croix Bardon ».

10° DECIDE d'étudier les différentes demandes de subventions au moment du vote du budget.

11° PREND CONNAISSANCE :

- Du courrier de Monsieur le Sous-Préfet informant le Conseil Municipal que Madame CHARLES Anne-Marie a été promue au grade de Chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques au 1^{er} janvier 2010.
- Du courrier de Monsieur Mathieu MASSACRIER domicilié au Bourg concernant l'incivilité de certains jeunes qui sonnent aux portes. Si ces faits se reproduisent la gendarmerie sera prévenue.
- Un courrier de Monsieur Patrice FOURNIER qui sollicite un emplacement tous les vendredis de 8 h à 10 h pour un commerce ambulancier. Le conseil ne donne pas suite dans l'immédiat.
- De l'invitation de Monsieur René REYNAUD, Président de la FNACA, pour la commémoration du 19 mars à 18 heures au cimetière. Un lâcher de pigeons voyageurs sera effectué lors de la cérémonie.
- Du courrier de Sylvie et Gérard BRUEL confirmant leur refus de vendre le chemin leur appartenant situé à la Barge.
- Du courrier de la Fédération des Maires de la Loire concernant un débat sur la réforme des collectivités territoriales le jeudi 25 mars à 18 h à MONTBRISON.
- De l'invitation pour le salon Bois-énergie du 18 au 21 mars 2010.
- De la demande de subvention de l'Ecole de Musique de PONCINS pour l'organisation du concert. Cette demande sera étudiée au moment du budget.
- Des remerciements du CFA des Mouliniers pour la subvention 2009.
- Des remerciements de Madame Roberte DUTEL aux employés communaux pour le travail effectué pendant la période d'enneigement.

12° FELICITE Monsieur le Maire à l'occasion de la naissance de **BERENICE** au foyer de Marielle et Eric CHASSELIN.

Dates à retenir :

- prochaine réunion du conseil municipal : 30 mars 2010 ou jeudi 8 avril 2010
- commission fleurissement : vendredi 12 mars à 10 heures
- soirée fleurissement : mardi 4 mai 2010 à 20 h 30
- nettoyage de printemps avec le CMJ : Samedi 27 mars 2010 de 9h30 à 11h30

**Pour extrait certifié conforme
A PONCINS, le 4 mars 2010**

Le Maire

J. DUCHÉ

Tél : 04 77 27 80 09

Fax : 04 77 27 86 94

Email : mairie.poncins@wanadoo.fr

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 MARS 2009**

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire.
Madame Stéphanie BLEIN était absente excusée.

Le Conseil Municipal :

1° APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 2 mars 2010,

2° APPROUVE, à l'unanimité, les comptes de gestion 2009, de la commune, de l'assainissement et du lotissement communal, établis par Monsieur PACAUD, Percepteur.

3° DECIDE, à l'unanimité, d'affecter la somme de 304 404,34 € en recette investissement (compte 001) et la somme de 451 951,88 € en recette de fonctionnement (compte 002) pour le budget communal.

4° DECIDE, à l'unanimité, d'affecter la somme de 28 361,24 € en recette investissement (compte 001) et la somme de 18 930,91 € en recettes de fonctionnement (compte 002) pour le budget assainissement.

5° DECIDE et VOTE, à l'unanimité, les taux des 3 taxes en maintenant les taux de 2009, à savoir :

- Taxe d'habitation	8,26 %
- Taxe foncier bâti	11,15 %
- Taxe foncier non bâti	36,23 %

6° ETUDIE les demandes de subventions et **VOTE** celles accordées aux sociétés locales et diverses organisations :

ADAPEI	110 €
ADMR Pays d'Urfé	200 €
Amicale Boule	150 €
Amicale Classe 64	15 €
Association Culturelle Poncinoise (ACP)	150 €
Association Musicale de FEURS	80 €
Association des Paralysés de France	50 €
Association Roannaise Pour l'Apprentissage	20 €
Association Transports Scolaire Feurs Rive Gauche	1 088 €
Autisme Forez	50 €
Bibliothèque Centrale de Prêt	124 €

CFA BTP	40 €
Club Handisport	80 €
Club Pêche Nature de l'Astrée	150 €
Comité de la Foire	150 €
Comité des Fêtes	150 €
Comité des Fêtes (Vin d'honneur)	100 €
Croix Rouge de FEURS	50 €
Ecole de Musique de PONCINS	600 €
Fanfare	350 €
FNACA	100 €
Football Club de la Plaine	350 €
Gymnastique Volontaire Poncinoise	150 €
Lycée Privé E Gautier - Ressins	20 €
Pétanque Poncinoise	150 €
Prévention routière	20 €
Rats musqués	180 €
Sou de l'école	1000 €
SSIAD des Montagnes du Matin	100 €
Tennis Club Poncinois	150 €
USEP	100 €
Vie Libre	100 €

7° ETUDIE et VOTE, à l'unanimité, le **budget primitif 2010 de la commune** qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section de fonctionnement	873 713 €
Section d'investissement	989 794 €

8° ETUDIE et VOTE, à l'unanimité, le **budget primitif assainissement 2010** qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section d'exploitation	55 246 €
Section d'investissement	260 430 €

9° ETUDIE et APPROUVE, à l'unanimité, les devis de l'entreprise EURELEC JFF SALLET de PONCINS concernant :

- la fourniture et la pose d'une hotte à la cantine pour un montant de 540,28 € H.T.
- le remplacement des dalles du plafond de la salle communale, la mise en conformité de l'armoire électrique et l'installation de sèche-mains dans les toilettes pour un montant de 9 979,01 € H.T..

Une demande de subvention sera faite auprès du Conseil Général au titre des enveloppes cantonales.

10° ETUDIE et APPROUVE, à l'unanimité, le devis d'un montant de 5 732,88 €, établi par la Société ST ETIENNE BUREAU concernant l'acquisition de meubles pour la bibliothèque. Cet achat est subventionné à 80 % par la médiathèque.

11° DECIDE, à l'unanimité, de signer la convention de mise à disposition d'un équipement informatique pour la bibliothèque.

12° ACCEPTE le remboursement de GROUPAMA d'un montant de 741,52 € concernant les dégâts occasionnés par un véhicule, sur la clôture au Lignon.

13° PREND CONNAISSANCE :

- du courrier de la Région Rhône-Alpes qui ne donne pas une suite favorable à la demande d'aide suite aux inondations de novembre 2008.
- Du courrier du Conseil Général accordant une subvention de 136 423 € pour les travaux de rénovation des classes et d'extension de l'école.
- du courrier de Monsieur et Madame LASSABLIERE souhaitant acquérir une partie de terrain communal (environ 120 m²) à Vizézy. Le Conseil Municipal donne son accord.
- du courrier d'une partie des habitants des Rôtis demandant la destruction des cornilles qui causent de nombreuses nuisances. Le courrier sera transmis au lieutenant de Louveterie pour suite à donner.
- du courrier de Monsieur et Madame DE OLIVEIRA domiciliés aux Baraques du Lignon relatif aux fossés autour de leur maison et qui sont remplis d'eau. Une délégation du conseil se rendra sur place.
- Du courrier du Conseil Général concernant l'incivilité d'un collégien dans le car du Transport Scolaire,
- des remerciements de Mademoiselle Claudette DURON pour la participation de la commune à l'occasion du concours de scrabble.

Réunions à prévoir :

- Mercredi 7 avril 2010 à 10 h - SAFEGE pour la station d'épuration
- Jeudi 8 avril 2010 à 20h - CCAS
- Mardi 4 mai 2010 à 20h30 - Soirée fleurissement
- Lundi 10 mai ou Mardi 11 mai à 20 h 30 réunion du conseil municipal

**Pour extrait certifié conforme
A PONCINS, le 30 mars 2010**

Le Maire

J. DUCHÉ

Tél : 04 77 27 80 09

Fax : 04 77 27 86 94

Email : mairie.poncins@wanadoo.fr

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 mai 2009**

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire.
Madame Stéphanie BLEIN absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Bernard FOYATIER.

Monsieur le Maire fait le point sur l'incendie de la salle communale :

- Plainte auprès de la gendarmerie,
- L'enquête des gendarmes est en cours, certains protagonistes ont été entendus,
- L'expert de l'assurance de la commune est passé. Un architecte a été contacté afin qu'il estime la valeur du préjudice concernant la salle communale.
- Une Société a nettoyé la cuisine, la vaisselle et le couloir.

Le Conseil Municipal :

1° APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 29 mars 2010,

2° APPROUVE, à l'unanimité, le rapport du maire sur le prix et la qualité du service assainissement,

3° APPROUVE, à l'unanimité, les devis établis par la Direction Départementale des Territoires concernant le chemin des Rôtis pour un montant H.T. de 53 995 € et le chemin des Odinets pour un montant H.T. de 34 540 €.

Le dossier voirie présenté en 2009 n'ayant pas été retenu par le Conseil Général, il est nécessaire de redéposer une demande pour 2010.

4° APPROUVE, à l'unanimité, le devis de Monsieur Gilles BEROUD, Marbrier, concernant la plaque que la commune souhaite apposer au cimetière en remerciement du don effectué par Monsieur et Madame Louis NOALLY,

5° FIXE, à l'unanimité, le prix de vente d'une partie de la parcelle communale à Vizézy à Monsieur et Madame LASSABLIÈRE, à 0,50 € le m² T.T.C. Les frais de bornage et de notaire étant à leur charge,

6° FIXE, à l'unanimité, le prix de la location de la cantine à 80 €.

La cantine sera louée en accord avec le Président du Sou de l'école et la mairie et réservée plus particulièrement aux familles de la Commune. Un chèque de caution de 80 € sera demandé à la réservation.

7° ACCEPTE, à l'unanimité, le recours à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité (délibérations - arrêtés) et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les différentes conventions avec le Conseil Général, le Grand Roanne et le Préfet,

8° PREND CONNAISSANCE :

- Du courrier de Monsieur Michel THIOLLIERE nommé à la vice-présidence de la Commission de Régulation de l'Energie et démissionnant de ses fonctions de Sénateur et Conseiller Municipal de Saint Etienne,
- Du concours de pétanque des Elus de l'Arrondissement de Montbrison qui aura lieu le samedi 4 septembre à PRECIEUX,
- De l'invitation de Monsieur le Maire d'EPERCIEUX SAINT PAUL à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle station d'épuration, le vendredi 28 mai à 17 h 30,
- Des courriers de soutien suite à l'incendie de la salle

Pour extrait certifié conforme
A PONCINS, le 11 mai 2010

Le Maire

J. DUCHÉ

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
**COMMUNE DE
PONCINS**
42110

PONCINS, LE 5 JUILLET 2010

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{er} juillet 2010**

Tél : 04 77 27 80 09

Fax : 04 77 27 86 94

Email : mairie.poncins@wanadoo.fr

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire.
Madame Annick GIRARD absente excusée a donné pouvoir à Madame Stéphanie BLEIN, Mesdames Nathalie DUBOEUF et Sandrine NICOLAS étaient absentes excusées.

1° Procès verbal de la réunion du 10 mai 2010

Le procès verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité,

2° Jury d'assises

Le conseil municipal désigne 3 personnes par tirage au sort sur la liste électorale pour l'établissement de la liste préparatoire du jury d'assises.

3° Sinistre de la salle

- L'enquête de la gendarmerie est toujours en cours,
- L'évaluation du bâtiment a été faite par l'architecte, Monsieur Claude BERTIER,
- Une réunion a eu lieu en mairie avec les Elus, l'expert de l'assurance de la commune, les experts des assurances des familles et les parents des enfants mis en cause
-

4° « Elevage de chiens » à Grataloup

Monsieur le Maire fait savoir qu'un dossier d'installation classée soumise à autorisation concernant l'extension d'un élevage de chiens a été faite par la SARL Domaine de Gratteloup. Une enquête publique a eu lieu du 31 mai au 30 juin 2010. Madame le commissaire-enquêteur a tenu des permanences à la mairie.

5° Taxes et produits irrécouvrables

La commune doit assurer au lieu et place de ses administrées les redevances impayées auprès du Trésor Public. Après discussion, le conseil accepte de prendre en charge les non valeurs suivantes : Redevance assainissement 2006 - 2007 soit 309,56 €

6° Station d'épuration

Un courrier a été fait auprès des trois propriétaires des terrains que la commune souhaite acquérir pour la construction de la station. Elles ont toutes répondu favorablement au prix proposé soit 1 € le m².

Le bureau d'étude nous a fait savoir que le dossier était à l'étude auprès de la police de l'eau.

7° Participation au feu d'artifice et au vin d'honneur de la fête patronale

Le conseil municipal attribue une subvention de 100 € pour le vin d'honneur et prend en charge la totalité du feu d'artifice soit 1 501 €.

8° Vente parcelle à Monsieur et Madame LASSABLIERE

Le bornage de la parcelle cédée à Monsieur et Madame LASSABLIERE a été effectué. La superficie est de 84 m² au prix de 0,50 € le m² TTC. Tous les frais sont à la charge de l'acquéreur.

9° Participation de la commune au Syndicat Intercommunal des Eaux du Lignon

Suite à des impératifs budgétaires le Comité Syndical du Syndicat sollicite les deux communes, PONCINS et CLEPPÉ, pour le budget primitif et fixe cette participation à 20 € par habitant soit 17 000 € pour la commune de PONCINS. Le conseil municipal accepte cette participation pour l'année 2010.

10° Solidarité VAR

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'Association des Maires du VAR sollicitant les communes pour venir en aide aux sinistrés. Après discussion, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de faire un don de 100 €.

11° Demande de subvention

Monsieur le Maire fait savoir que l'association « Les Roses de Noël » au service des personnes âgées de la maison de retraite sollicite une aide. Après discussion, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de verser une subvention de 50 €.

12° Dossier documentaire de la commune établi par Monsieur Michel de la Torre

Monsieur le Maire présente un dossier documentaire concernant la commune qui a servi, comme pour les 36 650 autres communes de France, à élaborer l'inventaire total du territoire national. Ne souhaitant pas conserver ces documents, Monsieur de la Torre les a transmis aux communes concernées et souhaite être dédommagé. Le conseil municipal accepte de lui adresser 25 € pour les différents frais.

13° Questions diverses

- Courrier de Monsieur Emmanuel CREMONESE relatif à la prévention des risques d'accidents de la vie courante (détecteurs de fumée...)
- Courrier conjoint de la Direction Générale des Finances Publiques, du Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire (SIEL) et du Conseil Général concernant la numérisation du cadastre. Le Conseil Général prend en charge le financement intégral.
- Courrier de Monsieur Henri NIGAY Conseiller Général concernant différentes subventions :
 - 1) 23 503 € pour la réfection des tennis,
 - 2) 4 014 € pour l'achat de mobilier pour la bibliothèque
 - 3) 5 786 € pour la hotte de la cantine et la réfection du chauffage de la salle commune.
Compte tenu des circonstances, une nouvelle demande sera adressée au Conseil Général.
- Courrier de la famille GUERIN informant de la mise en œuvre des contacts nécessaires pour délimiter le futur tracé du chemin « La Barge-Villedieu ».
- Courrier de Jean-Pierre TAITTE relatif à sa nouvelle fonction de conseiller régional.
- Courrier du Président du Conseil Régional relatif à la réforme des collectivités territoriales.
- Courrier de Christiane LONGERE nouvelle sénatrice en remplacement de Michel THIOLLIERE.
- Compte-rendu par Roger SAINT-POL de la réunion des associations suite à l'incendie de la salle communale.
- Courrier d'Eric EXBRAYAT et Alice COGNARD relatif à des difficultés de voisinage à Rampeau.
- Des statistiques opérationnelles 2009 du SDIS
- Des remerciements : CPNA, Prévention Routière, ADMR, Vie Libre, ADAPEI, APF pour l'attribution de la subvention et Koeur d'Afrique pour l'aide apportée à l'organisation de leur marche.
- Rencontre annuelle « Le trophée du Lignon Forézien » le samedi 11 septembre.



La remise des dictionnaires aux futurs 6èmes



Les élèves avec la structure gonflable



Lâcher de ballonnets pour le 14 juillet



Marche semi-nocturne de l'ACP



Les personnalités lors de la visite à la Foire aux cerises



Les classards de la Fête 2010



Commémoration du 8 mai



Les boulistes en action



Une battue aux nuisibles aux Rôtis



L'équipe des planteurs au fleurissement communal



Le comité de la Foire au travail



La visite du Sous-préfet à Poncins



Les élèves au départ pour le musée d'Usson



Le foirail vu de chez Madame Henriette Rivet



ACP : le tournoi de scrabble



Commémoration du 19 mars



ACP : les rois aux travaux manuels



CPNA : les adhérents au travail



Le bureau du comité des Fêtes



FNACA : remise de la coupe

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire. Mesdames Sandrine NICOLAS et Stéphanie BLEIN étaient absentes excusées.

1° Procès verbal de la réunion du 1^{er} juillet 2010

Le procès verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité,

2° Dossier de consultation des entreprises relatif à la station d'épuration

Suite à des remarques du Conseil Général, le dossier doit être complété par SAFEGE avant d'être approuvé par le conseil municipal.

3° Choix d'un bureau d'étude pour l'expertise des ponts

Le conseil municipal désigne cinq bureaux d'étude qui seront contactés afin de faire une proposition pour les travaux d'expertise des deux ponts.

4° Dématérialisation des marchés publics

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le code des marchés publics impose aux acheteurs publics la dématérialisation des avis d'appels publics à la concurrence. Le Conseil Général de la Loire a décidé de mettre gratuitement à disposition des collectivités une plateforme de dématérialisation des marchés publics. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de s'engager dans le processus de dématérialisation et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Conseil général.

5° Sinistre de la salle communale

Une nouvelle réunion a eu lieu entre les élus et les experts des différentes assurances. Le point a été fait sur les devis présentés par la commune. GROUPAMA, assureur de la commune, doit proposer une estimation du remboursement.

En ce qui concerne l'enquête, aucune information n'a été apportée à ce jour.

6° Enveloppe cantonale

Le conseil général a accordé une subvention pour la réfection du plafond de la salle communale. Compte tenu du sinistre, le conseil municipal décide de demander au conseil Général de reporter cette subvention pour l'acquisition de différents matériels (pulvérisateur, compresseur, taille-haie, pompe à eau, souffleur, aspirateur pour l'école, matériel informatique pour la mairie, panneaux de signalisation).

7° Questions diverses

- Courrier de Monsieur le Sous-préfet qui ne donne pas un avis favorable au projet de création d'une zone artisanale. Le conseil municipal demande à Monsieur CITERNE la confirmation de son projet.
- Courrier de la Chambre d'Agriculture concernant les zones d'activités,
- Courrier de Madame Magali KROLIC demandant l'autorisation de stationner un camion pour la vente de pain.
- Copie du courrier de Monsieur Georges ZIEGLER Vice-président du Conseil Général adressé à France Télécom concernant les problèmes de haut débit de Monsieur André VIAL aux Bruyères.
- Copie du courrier de la Direction Départementale des Territoires adressé à Monsieur Georges BARLIER concernant la construction d'une maison au lotissement « Domaine de rampeau ».
- Courrier de Monsieur José DE OLIVEIRA concernant l'eau qui stagne dans le fossé. Monsieur le Maire et Messieurs les Adjoints se sont rendus sur les lieux.
- Courrier de remerciements de l'Association du personnel de la communauté de communes pour la participation aux jeux inter villes.
- Courrier de Monsieur le Président de la Région Rhône-Alpes concernant la Compagnie Nationale du Rhône.
- Copie du courrier d'Henriette GAGNIERE, Animatrice de Tarentelle, adressé à Monsieur le maire de FEURS, pour l'occupation d'une salle pour les répétitions.
- D'un courrier anonyme demandant l'affichage d'un plan de la commune.
- Du faire part de naissance de YOAN au foyer de Sandrine et William NICOLAS ;
- Félicitations à Bernard FOYATIER à l'occasion de la naissance de MATHEO au foyer de sa fille Christelle.

Prochaines réunions :

- Conseil municipal : lundi 11 octobre (éventuellement jeudi 7 octobre)
- Claude BERTIER architecte : lundi 13 septembre à 20 h 30

Inter municipalité de boules : samedi 25 septembre à 14 h à MIZERIEUX

B.P. 2010 Section de Fonctionnement
Dépenses

		Prévu 2009	Réalisé 2009	Prévu 2010
60611	Eau et assainissement	2 500	2 377,55	3000
60612	Energie-électricité	30 000	23 953,99	30000
60621	Combustibles	2 500	1 645,46	1800
60622	Carburants	1 000	150,39	500
60631	Fournitures d'entretien	1 500	1 541,37	2000
60632	Fournitures de petit équipement	5 000	5 651,60	6000
60636	Vêtements de travail	500	305,60	500
6064	Fournitures administratives	4 000	2 723,32	3000
6065	Livres, disques, cassettes	1 000	946,33	1200
6067	Fournitures scolaires	4 500	4 386,14	4500
6135	Locations mobilières	3 000	1 483,04	2000
61521	Entretien de terrain	2 000	287,04	2000
61522	Entretien de bâtiments	25 000	12 015,16	26000
61523	Entretien de voies et réseaux	35 000	15 377,64	35000
61551	Entretien matériel roulant	5 000	3 459,14	6000
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500	726,50	2000
6156	Maintenance	4 000	3 725,49	4000
616	Primes d'assurance	4 000	4 629,78	5000
6182	Documentation générale et technique	600	1 062,86	1200
6184	Versements à des organismes de formation	1 000	720,00	1000
6188	Autres frais divers	500	0,00	500
6225	Indemnités comptable et régisseur	500	412,97	600
6226	Honoraires	1 500	1 638,04	3000
6231	Annonces et insertions	3 000	3 680,30	4000
6232	Fêtes et cérémonies	12 000	9 018,57	12000
6238	Archivage et reliures	2 000	780,00	2000
6247	Transports collectifs	500	412,87	500
6256	Missions			
6261	Frais d'affranchissement	1 000	905,12	1200
6262	Frais de télécommunication	3 500	2 902,01	3500
6281	Cotisations	50	0,00	
6283	Frais de nettoyage de locaux	0	568,10	800
63512	Taxes foncières	1 500	1 430,00	1800
6353	Impôts indirects			
6354	Droits d'enregistrement			
6358	Autres droits			
011	Charges à caractère général	159 650	108916,38	166600
6336	Cotisation CNG, CG de la FPT	2 000	1 582,05	3000
6338	Autres impôts et taxes	500	297,61	500
6411	Rémunération principale PT	110 000	98 415,82	115000
6413	Rémunération principale PNT	2 000		
6416	Emplois d'insertion	12 000	12 182,72	15000
6451	Cotisations à l'URSSAF	18 000	15 154,67	18000
6452	Cotisations aux mutuelles			

6453	Cotis. caisses de retraite (CNRACL, IRCANTEC)	30 000	25 809,28	30000
6454	Cotisations ASSEDIC	1 500	721,00	1500
6455	Cotisations Assurances Personnel	9 000	7 569,98	10000
6456	Cotisations FNC Supplément Familial			
6475	Médecine du travail	1 000	515,84	1000
012	Charges de personnel	186000	162248,97	194000
6531	Indemnités élus	31 000	28 460,99	30000
6533	Cotisations retraite élus (IRCANTEC, FONPEL)	2 400	2 061,66	2400
654	Pertes sur créances irrécouvrables	300	0,00	500
6553	Service d'incendie	16 019	16 019,00	16180
654	Pertes sur créances irrécouvrables			
6554	Contribution orga. regroupés	9 500	11 964,32	13900
6554	Participation au SIEL (Eaux du Lignon)			20000
6555	Contributions au CNFPT			
6558	Autres dép. obligatoires (CES, Aillot, Equa, Forez)			
65736	Subvention CCAS	20	20,00	20
65748	Autres organismes droit privé	6 500	6 735,00	7000
658	Charges subvention gestion courante			
65	Autres charges de gestion courante	65739	65260,97	90000
6611	Intérêts des emprunts, dettes	20 000	15 304,16	20000
668	Autres charges financières			
66	Charges financières	20000	15304,16	20000
6714	Bourses et prix	1 000	353,40	1000
6718	Autres charges exceptionnelles	500	0,00	500
673	Titres annulés (exercice antérieur)	500	0,00	500
67	Charges exceptionnelles	2000	353,40	2000
675	Valeur comptable immob. Cédées			
676	Dif. sur réal. trans. en investissement			
042	Opérations d'ordre entre sections			
6811	Dot. amortissement immos	5272		5273
022	Dépenses imprévues fonctionnement	30000		15840
023	Virement investissement	300000		380000
	DEPENSES DE L'EXERCICE	768661	352083,88	873713

B.P. 2010 Section de Fonctionnement
Recettes

		Prévu en 2009	Réalisé 2009	Prévu 2010
70311	Concessions dans les cimetières	1 200	447,18	
70312	Redevances taxes funéraires	414	1 008,00	500
70323	Redevance occupation domaine public	1 400	1 588,98	1 500
7035	Droits de chasse et pêche		104,10	100
7068	Autres redevances et droits GROUPAMA			
7083	Locations diverses : Salle Communale	3 000	2 640,94	2 000
	70 Vente de produits	6 014	5 789,20	4 100
7311	Contributions directes	236 536	235 024,00	188 846
7323	Etat/compens.taxe prof.	5 000		
7336	Droits de place	100	180,00	150
73811	Taxe add. droits de mutation	5 000		
7388	Autres taxes diverses		8 340,00	5 000
	73 Impôts et taxes	246 636	243 544,00	193 996
7411	Dotation forfaitaire	101 345	101 345,00	94 225
74121	Dotation Solidarité Rurale 2ème fraction	10 000	30 592,15	14 697
74127	Dot. Nationale péréquation	6 000	10 786,00	9 561
742	Dotations élus locaux	2 500	2 762,00	2 783
7478	Autres organismes		309,58	200
74831	Attribution du FDTP		2 785,00	2 000
74833	Compensation de l'Etat : Taxe Profession.	14 000	1 176,00	61 700
74834	Compensation de l'Etat : Taxe foncière			
74835	Compensation de l'Etat : Taxe d'habitation	5 000	10 949,00	11 000
7488	Autres attributions et participations		536,55	500
	74 Dotations, subventions	138 845	161 241,28	196 666
7551	Excédent des budgets annexes à caractère administratif	172 096	172 097,28	
752	Revenus des immeubles	10 556	18 286,00	18 000
758	Produits divers de gestion courante	1 000	1 228,11	1 000
	75 Autres produits de gestion courante	183 652	191 611,39	19 000
6419	Remboursement sur rémunération Personnel	7 000	13 823,13	7 000
6459	Remboursement sur charges de Sécu.			
	013 Atténuations de charge	7 000	13 823,13	7 000
7713	Libéralités reçues (Camp, Feu d'artifice)			
778	Autres produits exceptionnels		1213,00	1 000
775	Vente terrain			
7788	Autres reprises excédents		299,50	
	77 Produits exceptionnels		1 512,50	1 000
002	Excédent antérieur reporté Fonct.			
764	Revenus valeurs mob. Placement			
	002 Excédent antérieur reporté Fonct.	186 514		451 951
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	768 661	617 521,50	873 713

2010	Dépenses Investissements			
Article	Objet	Prévu 2009	Réalisé 2009	Prévu 2010
202	PLU			8 000
2033-78	Frais insertion École			1 000
2041	Eclairage Lignon Pétanque École			30 500
2315	Opérations d'ordre budgétaire			
2313-99	Ponts			50 000
78-2135	Hotte, plafond			13 000
2138	Autres constructions			
78-21571	Véhicule	30 000		20 000
2184-78	Mobilier bibliothèque			7 000
	Photocopieur	8 000	7 100,65	
2158	Autres matériels et outillage		1 734,63	
	École numérique Rurale	18 000	14 678,52	
	Mobilier salle communale (tables)	10 000	5 774,59	
2184	Mobilier (chaises)			
	Illuminations	10 000	1 273,74	
21	Immobilisations corporelles	76 000	30 562,13	129 500
	Busage fossé La Croix Blanche	5 000		
	2 Ponceaux	5 000	2 453,00	
2315-99	Voirie Les Odinets Rôtis			85 000
	Voirie Champ de Foire École	6 400	6 392,83	
2315	Immob. en cours-Inst. Tech.	16 400	8 845,83	85 000
2313-102	Jardin du souvenir	4 000		20 000
2313-101	Travaux local technique	15 461		10 000
2313-79	Extension école			211 073
2313-78	Rénovation tennis			55 000
	Église	101 822	84 669,60	
	Chauffage église			
	Plafond salle communale	10 000		
	Rénovation salles de classe à l'École	110 000	112 849,28	
2313	Immob. en cours Construc.	241 283	197 518,88	296 073
165	Dépôts et cautionnements	1 000		2 000
1641	Emprunts : Capital			
16	Emprunts	52 000	48 409,73	57 000
22	Acquisitions foncières	500 000		400 000
020	Dépenses imprévues			20 221
	Total	885 683	285 336,57	989 794

2010 Recettes Investissements				
Article	Objet	Prévu 2009	Réalisé 2009	Prévu 2010
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	58 669		304 404
021	Virement de la section de fonctionnement	278 908		380 000
024	Produit des cessions	10 000		
192	Plus value cession immobilisation			
2111	Terrains nus			
040	Opérations d'ordre entre section	26 364		
10222	Fonds de Compensation TVA 2007	8 014	8 014,02	
	FC TVA 2008	31 917	27 597,13	36 681
10 251	Dons et legs en capital	366 987	384 447,22	
10	Dotations Fonds divers et réserve	406 918	420 058,37	36 681
1313	Subvention voirie	30 885	30 885,00	
	Subvention ponceau	2 100		
	Subvention département	3 000		
	Subvention voirie Les Odinets Rôtis			30 000
	Subvention mobilier bibliothèque			3 180
	Subvention travaux et extension école			112 956
	Enveloppes cantonales (photocopieur + débrouss)		3 789,00	3 000
1388	Chauffage église	7 000	7 000,00	
	Enveloppes cantonales : plafond salle hotte cantine			5 500
	Subvention École Numérique Rurale		7 200,00	1 800
1323	Subvention église	31 839	31 839,00	
	Subvention tennis			20 000
	Subvention camion			7 000
13	Subventions d'investissement	74 824	80 713,00	183 436
	Dotation amortissement immos			
165	Caution Uniquement Vous		300,00	
16411	Emprunts en unités monétaires			
16	Emprunts	30 000	30 000,00	80 000
2802	Amortissement PLU			5273
	Total	885 683	531 071,37	989 794

Assainissement	M 49	Prévu 2009	Réalisé	Prévu 2010
	INVESTISSEMENT			
Dépenses				
	Déficit	4 768		
13912	Opération d'ordre entre section	1 969	1 968,26	2 316
1643	Emprunts et dettes assimilées	9 000	6323,27	
2111	Acquisition terrain station épuration	20 000		20 114
20	Immobilisations incorporelles	20 000		40 000
2315	Travaux station épuration	100 350	2087,62	198 000
	Total	156 087	10379,15	260 430
Recettes				
001	Excédent antérieur reporté			28 361
13	Subventions Station	50 000		100 000
13	Subvention réseau		10419,97	
	Subvention canalisation Croix Blanche	3 000		
1068	Apports, dotations, réserves	4 768		
10222	FCTVA 2007	8 997	11865,86	
	FCTVA 2008	2 867	4767,55	323
16	Emprunts reçus	60 000		80 000
28031	Opérations d'ordre entre section	16 455	16454,56	16 455
021	Virement de fonctionnement	10 000		35 291
20	Immobilisations incorporelles			
	Total	156087	43507,94	260 430
	EXPLOITATION			
Dépenses				
11	Charges à caractère général	11 765	2143,64	3 000
65	Autre charges gestion courante	200		
661	Charges financières	300	123,77	
67	Charges exceptionnelles	120	116,50	500
681	Dotations aux amortissements	16 455	16454,56	16 455
023	Virement de fonctionnement	10 000		35 291
	Total	38840	18838,47	55 246
Recettes				
7061	Prestations de service : redevance	28 000	31830,00	31 000
704	Travaux de branchements	4 900		3 000
002	Excédent	3 971		18 930
777	Opérations d'ordre entre section	1 969	1968,26	2 316
	Total	38 840	33798,26	55 246

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Malgré une saison écourtée par l'incendie de la Salle Communale notre association se porte bien !

Un nouveau bureau a été élu lors de l'AG du 28 juin dernier :

Présidente : Mme Josyane RICHARD
Secrétaire : Mme Alice BAROUX
Secrétaire Adj. : Mme Jeanie PERRIN
Trésorière : Mme Florence THIOILLIER

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier Melle Patricia BONFILS, Mme Andrée BURNOD et Mme Marie Ange CELLE qui ont assumé pendant de très nombreuses années le bon fonctionnement de la G.V.P.

Pour la saison 2010/2011 la Commune de CHAMBÈON nous accueillera
(Merci à Mme le Maire et au Conseil Municipal)

REPRISE DES COURS
lundi 13 septembre - 8H45
Salle des Fêtes de CHAMBÈON

Le cours dispensé par Mme Marie Jo RIVET est ouvert à toutes et tous : venez nous rejoindre pour garder ou retrouver la forme !

Contacts : Mme A. BAROUX 04 77 27 87 66 ou Mme J. PERRIN 04 77 94 97 58

Excellent été à tous
Sportivement

Le Bureau

ÉCOLE DE MUSIQUE DE PONCINS

Mention BIEN à l'Ecole de Musique de Poncins

« Mention BIEN » Ces mots sont venus sanctionner le jeune Anthony Mignery à l'examen de trompette en fin de premier cycle du Conseil Général à Rive de Gier. Le jury a été séduit par sa maîtrise de l'instrument, sa facilité de monter naturellement à l'aiguë et une qualité de son qui laisse présager des meilleures dispositions pour un avenir qui s'annonce prometteur.

Anthony n'a que 10 ans et demi et a pris son premier cours à l'Ecole de Musique de Poncins. C'était mi-janvier 2008. Moins de 2 ans et demi plus tard, le 21 mai 2010, il décroche son diplôme avec Mention Bien. S'il vous plaît.

Il rejoint ainsi Manon et Jean, tous 2 repérés pour leur qualité intrinsèque le 20 mars au concert annuel par Eric Varion le Maître du Master Classe, ainsi que Fanny. Cette journée, le 20 mars a été un formidable succès, à la fois par ses apports pédagogiques, mais aussi et surtout par le niveau de qualité musicale. Quant au public, il a été conquis par cette qualité de concert inégalée localement et bien au-delà.

L'Ecole de Musique de Poncins s'y est donnée en apéritif et en toute simplicité. Puis, la classe de Eric Varion, composée d'une dizaine de Tubas, une curiosité innovante régionale, s'est offerte au public en hors d'œuvre avant qu'il ne déguste savoureusement l'orchestre Départemental de l'Allier venu tout spécialement à cet effet. Il l'a dégusté par le raffinement d'exécution, la justesse et la précision d'ensemble comme si la cinquantaine de musiciens ne faisaient qu'un, la virtuosité inégalée de son soliste, la maestria de son chef et la simplicité de son rapport au public. Charmé, le public ne tarissait pas d'éloges et en réclamait. Il en réclamait tant qu'en 2011, la reconduction de cette journée a été décidée. Elle se fera à l'identique, avec les mêmes ingrédients et mêmes acteurs. Elle devrait avoir lieu le samedi 16 avril 2010 (après le comice). Mais c'est sans compter sur l'incendie qui a ravagé la salle des fêtes. Ce désastre compromet sérieusement toute organisation efficace et une réflexion est engagée à la recherche de solutions.

Faisant suite à l'incendie, l'EMP a alors proposé d'organiser une « Journée spécifique de solidarité » à l'attention de **toutes** les associations poncinoises. L'idée a d'abord été trouvée bonne. Mais au stade de projet, alors que tout s'annonçait sous les meilleurs auspices, l'unanimité n'a pu se faire. Les clivages habituels ont été les plus forts. Ils l'ont emporté sur l'opportunité de les dépasser. Vaincue par le poids des habitudes et la crainte d'un réveil en sursaut, la Journée solidarité ne se fera pas. Poncins aurait pu choisir un dynamisme unanime au delà de considérations en tous genres. Mais Poncins y a renoncé préférant s'en remettre au destin.

En attendant, les associations poncinoises souffrent. Il est même possible que certaines ne s'en relèvent pas d'ici qu'une solution soit trouvée, solution où les Poncinois seront peut-être consultés dans le choix des différentes versions possibles.

Rappelons que les cours reprennent avec la rentrée des classes début septembre et qu'ils sont dispensés gratuitement.

Roger SAINT POL

NOUVELLES LOCALES

Fête des mères :

Comme tous les ans la mairie de Poncins a félicité les mamans et a honoré les papas qui ont eu un enfant lors des 12 derniers mois. Entre les deux fêtes des mères passées, la population Poncinoise s'est agrandie grâce à dix naissances. Celles de : Thomas Guillaume le 27 août 2009 à Bruliolles, Alexian Vernet le 3 septembre au Champ de Foire, Chloé Massacrier le 26 septembre au Bourg, Louis-Ange Neury le 27 novembre à la Sciolet, Mathéo Rousset le 15 décembre à Bruliolles, Louna Miallon le 27 janvier 2010 à Goincet, Elsa Martin le 23 mars aux Baraques du Lignon, Yoan Nicolas le 28 mai au Champ de Foire, Emma Deveaux le 10 juin à Rampeau et Jason Marron le 11 juin aux Gouttes.

Six de ces enfants étaient présents en Mairie. Julien Duché, quelques membres du Conseil Municipal et du CCAS ont remis à chaque maman une plante fleurie.

Romane Pays, Maire du Conseil Municipal Jeunes, a offert une rose à toutes les personnes présentes.

Cette sympathique cérémonie s'est conclue, comme il se doit, autour du verre de l'amitié.

Départs en 6^{ème} :

Cinq élèves de CM2 de Poncins ont quitté, en juin, leur école communale pour le collège. En présence de leurs enseignants, parents et de leurs camarades de CM1, Julien Duché les a félicités et leur a présenté tous ses vœux de bonne continuation. C'est ainsi qu'Aurélien Duboeuf, Louis Latour-Maurines, Zhora Membré, Romane Pays (Mademoiselle le Maire du conseil municipal jeunes) et Alexandre Roche-Thiollier étaient émus quand ils ont reçu un dictionnaire et un atlas offerts par la mairie. Leur maîtresse Véronique Bernamont et Charles Leydier assurant sa décharge leur souhaitaient une bonne vie de collégien et faisaient des vœux de réussite. Julien Duché a profité de cette petite cérémonie pour donner quelques informations du temps passé : « Autrefois, le dictionnaire était remis à 14 ans, à la fin de la scolarité, après le certificat de fin d'études, mais certains passaient le concours pour rentrer en 6^{ème} et continuer leur scolarité au collège. J'étais de ceux là, et n'ai donc jamais eu le dictionnaire de fin d'études. » Ceci explique-t-il que notre maire soit tant attaché à perpétuer ce geste ?

Ligérienne :

Samedi 26 juin, Poncins a accueilli pour la quatrième année cyclotouristes et vététistes.

Trois cents cyclistes ont emprunté les différents circuits Ligériens de 45, 80 125 ou 145km, dont 29 femmes et 32 jeunes ; 92 se sont inscrits pour parcourir les chemins de Poncins dont 38 enfants, le plus jeune avait 6 ans.

Cette augmentation des participants a satisfait pleinement les 44 organisateurs de l'UFOLEP.

Roger Masson, coordinateur de cette organisation a remercié le maire, ses conseillers et tous les bénévoles Poncinois et autres, participants et sponsors, pour leur aide, la fourniture de matériel, d'eau et l'assistance.

Julien Duché, à son tour, a remercié l'UFOLEP pour la confiance accordée et a complimenté les bénévoles pour leur efficacité. Il espère que tout recommencera l'an prochain.

M. Didier Faure, président de l'UFOLEP, était très satisfait de ce nouveau lieu, la cour de l'école et le champ de foire, très adaptés à l'évènement. Pour clore la journée, la Mairie a offert le pot de l'amitié.

Inter villes :

Pour la 4^{ème} édition, l'inter villes de la Communauté de communes à la piscine de Feurs n'a pas connu la clémence du temps, mais qu'importe les équipes étaient là. Poncins associé à l'équipe de St Cyr les Vignes s'est bien comporté, puisqu'ils ont gagné le challenge remis en jeu chaque année.

Fête du 14 juillet :

Ce mercredi 14 juillet, l'ambiance était fort sympathique et dynamique autour de René Reynaud, Bernard Foyatier et Adrien Simon lorsqu'ils ont gonflé une cinquantaine de ballonnets pour le traditionnel lâcher du 14 juillet. Ils se sont envolés (les ballonnets, pas les gonfleurs, rassurez-vous), poursuivis par les pigeons voyageurs lâchés peu après (lâcher effectué par Jadranko et Magali Krolic), en direction du nord poussés par un vent qui peut les mener loin. Chacun rêve en attendant le retour de la carte certifiant du plus long voyage et peut-être de nouvelles rencontres.

Fleurissement :

Cet été les différents jurys ont visité la commune pour apprécier et noter les particuliers et la commune. Le jury communal composé de Nadine Michel, Monique Ville, Jean-Marc Deleurence assistés de Jacqueline Couturier et de Julien Duché au caméscope a sillonné la commune pour noter le fleurissement de chacun. C'est une tâche difficile mais agréable. Les résultats seront connus dans quelques semaines. Un grand bravo à tous ceux qui par leur travail améliorent notre cadre de vie

Fête de la Musique

Tout a commencé samedi soir avec les chorales Mélodie et Chœur à Cœur qui, accompagnées à la guitare par leur professeur de chant et à l'accordéon par Claire Terrasse ou un jeune homme plein de talent, ont interprété avec enthousiasme douze chants, connus ou moins connus du public.

Puis ce fut le tour de la vingtaine d'élèves de l'École de musique de présenter, avec humour et bonne humeur, plusieurs pièces allant de Grieg, au rock en roll, en passant par un hommage à Jean Ferrat fort émouvant. La soirée s'acheva autour du verre de l'amitié convivial.

La fête continua dimanche avec l'association humanitaire, dont le siège est à Poncins, Keur d'Afrique organisatrice d'une journée africaine : marches, repas et musique. Le groupe Burkinabé "DoniDoni", après plusieurs morceaux chantés et dansés, a donné un cours de danse aux spectateurs qui malgré les kilomètres parcourus plus tôt ont participé avec entrain. Il faut dire qu'ils venaient de se restaurer et que le jus de gingembre et les gâteaux aux épices étaient très régénérants.

SAVEZ-VOUS QUE ?

Vols :

De nombreux vols ont été commis durant l'été. Soyez très vigilants et n'hésitez pas à appeler la gendarmerie dès que quelque chose ne vous paraît pas normal.

Calendrier scolaire :

Vacances des académies de : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, **Lyon**, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse

Rentrée scolaire des enseignants		mercredi 1er septembre 2010
Rentrée scolaire des élèves		jeudi 2 septembre 2010
Vacances de la Toussaint	samedi 23 octobre 2010	jeudi 4 novembre 2010
Vacances de Noël	samedi 18 décembre 2010	lundi 3 janvier 2011
Vacances d'hiver	samedi 26 février 2011	lundi 14 mars 2011
Vacances de printemps	samedi 23 avril 2011	lundi 9 mai 2011
Vacances d'été	samedi 2 juillet 2011	lundi 5 septembre 2011

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours.

Bruits de voisinage-Vitesse et bruit-Chiens :

Il y a 2 ans, nous écrivions le texte ci-dessous, il nous semble toujours d'actualité !!!

Plusieurs habitants de la Commune se plaignent toujours de bruits occasionnés par le voisinage : tondeuses, animations, taille-haies.....

La Commune souhaite en conséquence vous faire part de cette « Charte de Bon voisinage » :

- Je n'ai pas le droit de faire du bruit qui puisse gêner mes voisins, le jour comme la nuit
- Je m'habitue à ne pas crier et je constate qu'on me comprend quand même
- Lorsque je joue d'un instrument de musique, je n'abuse pas des décibels
- Je m'occupe de mon chien afin qu'il n'aboie pas inconsidérément
- Je demande à ma famille et à mes voisins :
 - De modérer le son de la télévision, de la radio et de la chaîne hi-fi
 - De ne pas bricoler ni tondre la pelouse en dehors des horaires autorisés
- Je demande à mon grand frère et à ses copains de ne pas faire trop de bruit avec leurs mobylettes

MOINS ON FAIT DE BRUIT, MIEUX ON S'ENTEND

Divagation des chiens :

Il est rappelé que par arrêté préfectoral, la divagation des chiens est strictement interdite. La responsabilité des propriétaires sera engagée dès lors que le chien aura provoqué un préjudice (accident, dégât etc.).

Vandalisme :

De nombreux actes de vandalisme ont eu lieu depuis quelques semaines, tant au niveau de la commune que chez les particuliers. Respectons la propriété d'autrui et soyons vigilants. La gendarmerie est en alerte !!!

La vitesse et bruit

Certains véhicules roulent beaucoup trop vite dans la traversée du Bourg et de certains hameaux. Pour votre sécurité, limitez votre vitesse !!!

Informations municipales

Adresse courriel (ou email)

Les personnes qui souhaitent recevoir directement les informations communales peuvent adresser leurs coordonnées informatiques à la mairie.

Site

Un site internet a été mis en place par la communauté de communes à l'adresse suivante : www.feursenforez.fr.

Ce site héberge notamment le site de la commune de PONCINS, que vous trouverez à cette adresse : <http://www.feursenforez.fr/poncins/>.

Urbanisme :

Pour tous travaux d'urbanisme, de clôture, d'alignement, de travaux divers, renseignez-vous à la Mairie avant d'entreprendre quoi que ce soit. Certains ont des difficultés quand il est trop tard !

Travaux d'extension à l'école

Durant les vacances, d'importants travaux se sont effectués à l'école. Sous la conduite d'Emmanuel Crémonèse, architecte, une extension de l'école a été réalisée. Une surface supplémentaire de 100 m², comprenant une nouvelle salle de classe pour la grande section maternelle et le cours préparatoire (occupée par Isabelle Vallet), un bureau de direction, une salle des maîtres, des toilettes pour adultes. La tisanerie a été transférée, une rampe d'accès a été conçue et un local de rangement pour les jeux extérieurs a été aménagé. Un grand merci à ceux qui ont œuvré pour ces travaux : les artisans, les employés communaux, les enseignantes, les élus, l'architecte. Les travaux ont été terminés pour la rentrée de septembre. Que tous en soient remerciés !

Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes souhaitant se faire inscrire sur les listes électorales doivent le faire à la Mairie avant le 31 décembre 2010.

Composteurs :

La Communauté de communes de Feurs en Forez souhaite mettre en place une opération de compostage individuel.

Dans le composteur, on peut mettre :

- Déchets de jardin : tontes, feuilles mortes, tailles de haie
- Déchets de cuisine : épluchures, marc de café, restes de repas (sauf viandes et os)
- Déchets ménagers non alimentaires : fleurs fanées, sciure, cendres, mouchoirs en papier

Ainsi, il est proposé d'acquérir un composteur pour une somme d'environ 20 € (le composteur coûtant environ 40 €, la communauté prendra 20 € à sa charge). Si vous êtes intéressés, faites-vous inscrire soit à la Mairie, soit à la Communauté de communes Avenue Jean Jaurès à Feurs. Cette opération pourrait démarrer en fin d'année.

Ordures ménagères

Le traitement des déchets est l'affaire de tous. Nous ne pouvons que vous inciter à bien trier vos déchets et à faire usage avec soin des différents bacs à votre disposition :

- dans la caissette jaune ou le sac jaune, les déchets papiers et cartons, cartonnets et briques en tout genre, boîtes de conserve, journaux, bouteilles plastiques,
- les bouteilles en verre doivent être apportées aux bennes à verre.

Vous pouvez emmener à la déchetterie tous les déchets volumineux et les encombrants.

Pour tout problème relatif aux Ordures Ménagères adressez-vous en priorité à la Communauté de communes de Feurs en Forez.

Correspondante de presse :

Jacqueline Couturier est notre nouvelle correspondante pour le journal « La Tribune-Le Progrès ».

« J'assure le lien entre la commune, ses associations, ses habitants et le journal. Pour publier des informations, il est souhaitable de me contacter le plus tôt possible : 12 jours au moins, pour les convocations, annonces d'évènements, ce qui donnera le temps à l'article de paraître 2 fois. Suffisamment tôt pour les mariages afin que je puisse recueillir les informations nécessaires sans dérangement le jour J. Dans le cas d'évènement qui a eu lieu, si je n'ai pas pu y assister, il faut me contacter dès le lendemain pour une parution rapide. Mais, je ferais mon possible pour assister aux réunions et animations pour lesquelles vous souhaitez un article. Dans le cas de naissances, un article avec photo est souvent souhaité, c'est gratuit (ainsi que les autres articles), il suffit de me contacter.

En résumé, plus les informations me sont remises tôt, plus elles ont de chance de paraître. N'hésitez pas à me contacter » :

Les Rôtis - 42110 PONCINS - Tél : 04.77.27.89.89

mail : couturier-jacqueline@wanadoo.fr

MÉMENTO PRATIQUE

POMPIERS		18 ou 112
Caserne des Pompiers de Feurs		04.77.27.04.48
Gendarmerie Nationale		17
SAMU-URGENCES		15
CENTRE HOSPITALIER FEURS	Standard	04 77 27 54 54
PHARMACIE DE GARDE		04.77.26.08.08
E.D.F Sécurité Dépannage		0 810 333 142
SAUR France		04 77 65 40 33
ÉCOLE PUBLIQUE		04 77 27 83 48

MÉDECINS DE FEURS

Dr Chrystelle	BARNET	4, rue du Marché	04.77.27.05.50
Dr Jean Luc	BRUNET	4, rue du Marché	04 77 27 02 94
Dr Christine	COQUELET	1, bis rue Duvernay	04 77 27 04 80
Dr Sylvie	FAIVRE	1, bis rue Duvernay	04 77 27 04 80
Dr Jacques	MOULARD	4, rue du Marché	04 77 27 51 65
Dr Philippe	PEYRARD	34, rue de Verdun	04.77.27.02.98
Dr J-Pierre	SOCIAS	8, Place de la Boaterie	04 77 27 05 33
Dr Jean Louis	VALLET	123, Clos des Vignes	
		Pouilly-lès-Feurs	04.77.27.06.99
Dr Frédéric	VOIRIN	34, rue de Verdun	04 77 27 02 98
Dr Gladie	VITTOZ	30, Avenue Jean Jaurès	04.77.27.00.38
Dr Françoise	WILHEM NENOT	4, rue du Marché	04 77 27 00 34

Infirmière à Poncins

Colette	MARGOTAT	04.77.27.89.38
----------------	-----------------	-----------------------

Vos correspondantes de presse :

Pour votre quotidien La Tribune Le Progrès : Jacqueline Couturier Tél : 04.77.27.89.89

Pour l'ESSOR et PAYSANS de la LOIRE : Claudette DURON Tél : 04.77.27.80.19

	1 ^{er} dimanche	2 ^{ème} dimanche	3 ^{ème} dimanche	4 ^{ème} dimanche	5 ^{ème} dimanche
Mornand	9 H				
Cleppé		18 H 30			
Sainte-Foy				9 H	
Chambéon					18 H 30
Poncins			10 H 30		

Calendrier des messes de la paroisse St Paul en Forez-Donzy (à partir du 1^{er} septembre)



La Ligérienne : les organisateurs



Mélodie en concert à l'Église



L'ACP en voyage au Tyrol



La Fête des mères



La Pétanque Poncinoise : les organisateurs



Travaux à l'École : en réunion de chantier

COMMUNE DE PONCINS

